

COMMENT AIDER MA FILLE DE 16 ANS À COUPER LES CONTACTS QUI LA FOURNISSENT

Par Lyli Postée le 14/08/2022 03:20

Bonjour Je suis maman d'une jeune fille de 16 ans qui consomme régulièrement de la cocaïne en sniffant. Depuis un an... et nous sommes accompagnés par une équipe de psychologues et éducateurs. Les groupes de paroles et suivi individuel ne suffisent pas ... et cela fait 12 mois que je travail a été entamé à raison d'une fois par semaine et parfois plus. Je me rends compte qu'elle est régulièrement contactée par téléphone et elle semble être obligée de répondre. J'ai très peur. Car je ne sais pas avec quel argent elle paie... elle s'est un jour ouverte à un de ses grands frères, elle reçoit de la cocaïne, des paquets de cigarettes et des cadeaux. Elle ne veut pas du tout m'en parler. J'imagine les pires des scénarios. Ma fille ne sort pas de la maison la nuit, mais parfois elle reste seule en journée pendant que je travaille. Comment faire pour la protéger si un dealer lui fournit de la coke ? Dois je prévenir la police ? A t elle des menaces et chantages si elle parle ? Par qui se faire aider ? Autre question, ponctuellement elle essaie d'arrêter. Et j'ai trouvé de l'herbe a la maison, elle dit que c'est mieux cela que de la cocaïne ... j'ai quand même tout jeté. Je ne pense pas qu'une autre consommation puisse l'aider à sortir d'une addiction... qu'en pensez vous ? Je me sens très démunie malgré toutes nos démarches thérapeutiques. J'ai souvent envie qu'elle fasse une hospitalisation... mais elle ne demande pas pour le moment. Cependant , la durée de la consommation que fait perdre espoir et me panique ... car cela ne s'améliore pas. Même si elle a essayé de se sevrer plusieurs fois. Mais elle est seule et je ne sais pas comment l'aider. Elle est si belle, mais elle s'abîme ... c'est terrible. Merci pour vos réponses. Je vous souhaite aussi à tous bon courage et persévérance.

Lyli

Mise en ligne le 17/08/2022

Bonjour,

Tout d'abord votre dernière phrase laisse penser que vous imaginez être sur le forum, or vous êtes en lien avec l'équipe de Drogues Info Service via notre service "vos questions/nos réponses". Nous vous indiquons en bas de page un lien vers le forum si c'est ce que vous souhaitez.

Nous comprenons le désarroi que vous exprimez à travers ce témoignage. Vous énoncez ici une certaine forme d'impuissance et cette dernière est longue et douloureuse à accepter.

En effet, votre fille arrive à un âge où, bien qu'elle soit mineure, elle s'émancipe, fait ses choix et n'a plus recours à votre consentement pour agir. Il devient alors difficile de la protéger.

En revanche, il faut insister sur le positif de cette situation même si cela peut vous paraître dérisoire au regard de ce que vous traversez. Votre fille est dans une démarche constructive où elle cherche à se sevrer, se faire accompagner par des professionnels, trouver ses propres solutions. Ceci est loin d'être systématique et il faut continuer à l'encourager dans tout cela. Le travail psychothérapeutique met parfois beaucoup de temps avant de porter ses fruits et on ne peut malheureusement accélérer ce processus.

Par ailleurs, on peut penser comme vous le soulignez que remplacer une addiction par une autre n'est pas idéal. Cela laisse supposer que les problématiques de fond qu'elle rencontre et qui l'ont amenée à cette addiction n'ont pas pu, encore, être traitées et qu'elle a toujours besoin de consommer pour apaiser son éventuel mal-être. L'hospitalisation peut parfois s'avérer être un outil intéressant mais elle ne permet pas de soigner le mal-être et les consommations peuvent revenir rapidement après celle-ci .

En ce qui concerne les dealers et comment s'approvisionne votre fille il est difficile de se prononcer. Comme vous le suggérer les différents moyens pour financer ce type de consommation sont souvent dangereux, votre inquiétude est légitime. Il existe un service de police spécialisé dont vous trouverez le lien en bas de page mais il convient de d'abord en parler avec votre fille pour avoir son ressenti, cela pourrait être source de problèmes qui peuvent eux-mêmes être source de consommations. Idem pour ce qui est de jeter le cannabis trouvé, il ne faudrait pas que cela engendre des dettes difficilement remboursables pour elle. Globalement les stupéfiants sont devenus très accessibles, via les réseaux notamment, et il est presque impossible de se couper complètement de la possibilité de s'en procurer. L'idée est plutôt alors d'essayer de faire en sorte que votre fille n'en ait plus besoin.

Il existe des consultations jeunes consommateurs (CJC) qui s'adressent aux jeunes consommateurs mais également à leur entourage et ce de façon gratuite et confidentielle. Des professionnels spécialisés peuvent vous recevoir vous et/ou votre fille, seule ou ensemble selon vos besoins. Nous vous indiquons en bas de page un lien vous permettant de trouver une CJC proche de chez-vous.

Enfin, vous avez aussi la possibilité de nous contacter par téléphone ou par chat pour un échange plus approfondi. Drogues Info Service est joignable par téléphone les jours de 08h à 02h au 0 800 23 13 13 (appel gratuit et anonyme) ainsi que par chat 7j/7 également. Bien entendu, votre fille peut également nous contacter si elle le souhaite.

Nous vous souhaitons bon courage pour la suite.

Cordialement.

En savoir plus :

- [Forums Drogues info service](#)
- [Témoignages Drogues info service](#)
- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Fiche sur la cocaïne](#)
- [CJC](#)
- [Fil santé jeunes](#)
- [SOS Drogues Police](#)